

CONSEILS DE POSE

pour Pinumont (pose horizontale)

Merci de respecter tous ces conseils pour la planification et la pose des profilés Pinumont.

Informations générales

Les conseils suivants viennent compléter les règles éditées par le DTU 41.2 pour les revêtements extérieurs en bois.

1. Stockage et transport

Les lames doivent être stockées sur une surface plane, à l'abri des intempéries dans un endroit ventilé et sec, il ne doit pas y avoir de reprise d'humidité, ni lors du transport, ni lors du stockage sur chantier.

2. Stockage temporaire

En cas d'un stockage intermédiaire avant la pose, veillez à ce que les profilés soient stockés sur une surface plane et sur des lambourdes afin d'assurer la ventilation. Dans le cas où les lames sont livrées avec un film de protection, veillez à le remettre en place.

3. Contrôle de qualité

Les profilés présentant des défauts de qualité ne doivent pas être posés.

4. Ossature

L'ossature doit répondre aux réglementations en vigueur (permettant une utilisation en classe d'emploi 3) avec un taux de siccité maximal de 20%. L'épaisseur des tasseaux qui constituent l'ossature doit être de 24 mm au minimum. L'ossature doit être fixée à l'aide d'éléments de fixation prévus pour ce matériau. L'entraxe entre deux tasseaux sera de 60 cm au maximum.

5. Ventilation

Prévoir une lame d'air de 20 mm à l'arrière des lames de bardage. Pour assurer une bonne ventilation de la lame d'air, un double tasseautage s'impose. Aux croisements des tasseaux horizontaux et verticaux, il est impératif d'utiliser deux moyens de fixation. Veillez à ce que les entrées et sorties de ventilation mesurent 20 mm sous toute la façade, aussi bien au-dessus qu'en dessous des fenêtres.

6. Assemblage des éléments de façade

Le système Pinumont consiste en deux profilés de base, une lame à mi-bois et un profilé à claire-voie. La découpe des lames à claire-voie pour obtenir l'apparence souhaitée est expliquée dans notre flyer Pinumont. Selon l'ordre souhaité, fixez les claire-voies découpées sur les lames à mi-bois par l'arrière à l'aide des vis. Commencez par l'arête du parement de la lame à mi-bois. Utilisez des vis en acier inoxydable de 5 x 60 mm avec pointe de perçage et nervures de fraisage.

7. Pose

Les éléments de façade ainsi obtenus sont exclusivement destinés à une pose à l'horizontale. Posez les lames de bas en haut.

8. Montage final

Vissez le premier profil du bas de la façade de façon visible à l'aide de deux points de fixation sur l'ossature. Utilisez des vis en acier inoxydable 2,5 fois plus longues que l'épaisseur des lames. Le diamètre des vis ne doit pas être inférieur à 4,5 mm. Emboitez les éléments de façade entre eux. Prévoyez deux points de fixation.

9. Joints

Afin d'éviter tout effet de capillarité et ainsi l'infiltration d'humidité, les joints ne doivent en aucun cas être inférieurs à 10 mm. Pour les jonctions en bout de lame, il est impératif de créer un jeu entre les deux lames, y compris les planches d'ébrasement ou au niveau des profils d'angle. Prévoyez un jeu de 10 mm en bout de lame.

Attention :

Les jonctions en bout de lame doivent se faire sur une ossature suffisamment large (110 mm au minimum) pour permettre une bonne fixation de chaque lame.

10. Traitement des coupes

Si les profilés sont avec finition appliquée en usine, toutes les coupes et tous les bouts de lames doivent être peintes avec la même finition.

11. Protéger des éclaboussures

La lame la plus basse doit être posée au minimum à 30 cm du sol fini afin d'éviter toute projection d'eau ou remontée d'humidité. Dans le cas d'un sol lisse et d'une façade fortement exposée, les éclaboussures d'eau peuvent atteindre une zone située jusqu'à 50 cm au-dessus du sol.

La mise en place d'une bande de minimum 20 cm de graviers (16/32 mm) peut réduire la portée des projections d'eau à 15 cm au-dessus du sol.

L'installation de plantes au pied du bardage peut endommager le revêtement de la façade.

La présence de terreau dans cette zone peut engendrer des salissures et endommager la façade.

De même, il est recommandé de ne pas installer de plantes grimpantes ; ces dernières peuvent fortement endommager les profilés en se faufilant dans les fissures naturelles du bois. À terme, cela aura pour conséquence une augmentation du taux d'humidité. Il est nécessaire de s'assurer de la bonne ventilation du bois ; ainsi, en cas d'humidité élevée, les profilés pourront sécher sans contrainte.

12. Surface endommagée

Tout endommagement de la finition doit être réparé immédiatement avec le produit de finition correspondant.

Nos instructions de pose et nos conseils, bien que fondés sur notre longue expérience ainsi que sur notre compétence technique, restent indicatifs et sont fournis sans aucun engagement de notre part. Ils ne font pas partie du contrat d'achat. Il appartient donc à l'acheteur et/ou à l'artisan de vérifier si nos produits conviennent à l'utilisation prévue. En général, nos conditions générales de vente s'appliquent.

CONSEILS DE POSE

pour Pinumont (pose verticale)

Merci de respecter tous ces conseils pour la planification et la pose des profilés Pinumont.

Informations générales

Les conseils suivants viennent compléter les règles éditées par le DTU 41.2 pour les revêtements extérieurs en bois.

1. Stockage et transport

Les lames doivent être stockées sur une surface plane, à l'abri des intempéries dans un endroit ventilé et sec, il ne doit pas y avoir de reprise d'humidité, ni lors du transport, ni lors du stockage sur chantier.

2. Stockage temporaire

En cas d'un stockage intermédiaire avant la pose, veillez à ce que les profilés soient stockés sur une surface plane et sur des lambourdes afin d'assurer la ventilation. Dans le cas où les lames sont livrées avec un film de protection, veillez à le remettre en place.

3. Contrôle de qualité

Les profilés présentant des défauts de qualité ne doivent pas être posés.

4. Ossature

L'ossature doit répondre aux réglementations en vigueur (permettant une utilisation en classe d'emploi 3) avec un taux de siccité maximal de 20%. L'épaisseur des tasseaux qui constituent l'ossature doit être de 24 mm au minimum. L'ossature doit être fixée à l'aide d'éléments de fixation prévus pour ce matériau. L'entraxe entre deux tasseaux sera de 60 cm au maximum.

5. Ventilation

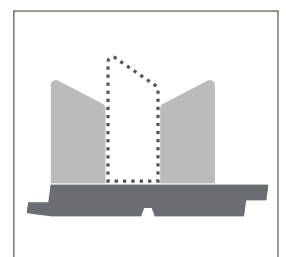
Prévoir une lame d'air de 20 mm à l'arrière des lames de bardage. Pour assurer une bonne ventilation de la lame d'air, un double tasseutage s'impose. Aux croisements des tasseaux horizontaux et verticaux, il est impératif d'utiliser deux moyens de fixation. Veillez à ce que les entrées et sorties de ventilation mesurent 20 mm sous toute la façade, aussi bien au-dessus qu'en dessous des fenêtres.

6. Assemblage des éléments de façade

Le système Pinumont consiste en deux profilés de base, une lame à mi-bois et un profilé à claire-voie. La découpe des lames à claire-voie pour obtenir l'apparence souhaitée est expliquée dans notre flyer Pinumont. Selon l'ordre souhaité, fixez les claire-voies découpées sur les lames à mi-bois par l'arrière à l'aide des vis. Commencez (selon le schéma) sur le parement de la lame à mi-bois. Utilisez des vis en acier inoxydable de 5 x 60 mm avec pointe de perçage et nervures de fraisage. Fixez la deuxième lame à claire-voie avec un écart qui correspond à l'épaisseur de cette lame.

7. Pose

Les éléments de façade ainsi obtenus sont exclusivement destinés à une pose à la verticale.



8. Montage final

Emboitez les éléments de facade entre eux (selon le schéma page 06 dans notre flyer Pinumont). Prévoyez deux points de fixation. Utilisez des vis en acier inoxydable 2,5 fois plus longues que l'épaisseur des lames. Le diamètre des vis ne doit pas être inférieur à 4,5 mm.

9. Joints

Afin d'éviter tout effet de capillarité et ainsi l'infiltration d'humidité, les joints ne doivent en aucun cas être inférieurs à 10 mm.

Lors des recouvrements de niveaux, MOCOPINUS préconise l'utilisation d'un larmier métallique qui viendra éloigner les eaux de ruissellement au devant de la façade.

10. Traitement des coupes

Si les profilés sont avec finition appliquée en usine, toutes les coupes et tous les bouts de lames doivent être peintes avec la même finition.

11. Protéger des éclaboussures

La lame la plus basse doit être posée au minimum à 30 cm du sol fini afin d'éviter toute projection d'eau ou remontée d'humidité. Dans le cas d'un sol lisse et d'une façade fortement exposée, les éclaboussures d'eau peuvent atteindre une zone située jusqu'à 50 cm au-dessus du sol.

La mise en place d'une bande de minimum 20 cm de graviers (16/32 mm) peut réduire la portée des projections d'eau à 15 cm au-dessus du sol.

L'installation de plantes au pied du bardage peut endommager le revêtement de la façade.

La présence de terreau dans cette zone peut engendrer des salissures et endommager la façade.

De même, il est recommandé de ne pas installer de plantes grimpantes ; ces dernières peuvent fortement endommager les profilés en se faulant dans les fissures naturelles du bois. À terme, cela aura pour conséquence une augmentation du taux d'humidité. Il est nécessaire de s'assurer de la bonne ventilation du bois ; ainsi, en cas d'humidité élevée, les profilés pourront sécher sans contrainte.

12. Surface endommagée

Tout endommagement de la finition doit être réparé immédiatement avec le produit de finition correspondant.

Nos instructions de pose et nos conseils, bien que fondés sur notre longue expérience ainsi que sur notre compétence technique, restent indicatifs et sont fournis sans aucun engagement de notre part. Ils ne font pas partie du contrat d'achat. Il appartient donc à l'acheteur et/ou à l'artisan de vérifier si nos produits conviennent à l'utilisation prévue. En général, nos conditions générales de vente s'appliquent.